EPRD : comprendre, construire, analyser et piloter

Description

La réforme des services autonomie à domicile transforme progressivement le cadre d'organisation, de tarification et de pilotage budgétaire des anciens SAAD, SSIAD et SPASAD. Elle s'accompagne notamment de la réforme de la tarification des soins à domicile et d'un passage progressif du cadre BP/CA au cadre EPRD/ERRD. Plusieurs ajustements réglementaires ont depuis modifié le calendrier de cette transition : report des échéances de contractualisation CPOM, adaptation des règles applicables pendant la période transitoire et préparation d'une généralisation du cadre EPRD/ERRD. Dans ce contexte évolutif, les structures doivent désormais se préparer à une logique de gestion plus pluriannuelle, articulant activité, ressources, trajectoire financière, CPOM et pilotage. Cette formation vise à accompagner les professionnels dans l'appropriation du nouveau cadre budgétaire EPRD/ERRD et son utilisation comme outil de prévision, d'analyse et de pilotage économique et financier.

Prérequis

- Connaissance de la norme comptable applicable aux SAD (M22 et M22 bis)
- Maîtrise des indicateurs économiques et financiers
- Matériel : ordinateur équipé d'Excel

Objectifs

- Identifier la logique de l'EPRD et les principaux changements par rapport au cadre BP/CA, notamment en matière de prévision et de pilotage pluriannuel.
- Construire les principales composantes d'un EPRD à partir d'hypothèses cohérentes d'activité, de ressources humaines, de recettes, de charges, d'investissement et de financement.
- Analyser les principaux équilibres et indicateurs financiers de l'EPRD afin de produire un rapport budgétaire et financier, d'identifier les points de fragilité, marges de manoeuvre et besoins d'arbitrage.
- Piloter la trajectoire économique et financière à partir de l'EPRD, en articulant les responsabilités de la direction et de la fonction financière.

Contenu

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 2 jours
Intervenants : consultant / formateur en gestion et stratégie du Cabinet E2S
Publics : Directeurs, membres de la direction (DAF, RAF) et comptables

Date des formations

- 2 et 25 novembre 2026 à Plérin
- 4 et 30 novembre 2026 à Plérin (exclusivement pour les employeurs publics)
- 5 et 26 novembre 2026 département 29